

COMMUNIQUÉ

Rezé en fête : appel à initiatives citoyennes

Les 17 et 18 juin, la Ville de Rezé organise sa nouvelle fête de ville : Rezé en fête. Un temps fort pour tous les publics et dans tous les quartiers, autour du thème de l'eau. Les habitantes et les habitants sont invités à déposer leurs idées jusqu'au 6 mars.

Une fête à l'échelle de la ville ? Rezé n'en a plus connue depuis 2014, année de la dernière « fête des couleurs ». La municipalité entend relancer un temps fort, populaire, festif et culturel, pour tous publics et dans tous les quartiers.

En 2022, une consultation citoyenne pour identifier les envies et les attentes

Les élus ont souhaité associer les habitants à sa construction. Du 4 au 24 avril, ils ont pu répondre via le site internet ou sur papier à une enquête sur le sujet. Résultat : 523 contributions ont été récoltées. Afin d'aller plus loin dans la coconstruction, le service du dialogue citoyen a organisé un forum avec une trentaine d'habitants désireux de s'impliquer dans la vie festive de leur commune, le 14 mai à la Barakason.

La ville en fête les 17 et 18 juin 2023

Suite à cette consultation citoyenne, la décision a été prise d'organiser une nouvelle fête de la ville, les 17 et 18 juin. Cette dernière porte le nom de « Rezé en fête, l'évènement qui rassemble ». Son principe : un temps festif, solidaire et fraternel pour l'ensemble de la population.

Le fil rouge choisi par les participantes et les participants aux ateliers de préparation est : l'eau. *« La Ville organisera une soirée festive dans le parc des Mahaudières le samedi soir, vers laquelle les habitants seront invités à converger en suivant une déambulation-spectacle »*, détaille Sylvie Landier, conseillère municipale déléguée aux événements, fêtes et animations de la ville.

Les Rezéennes et les Rezéens invités à participer


Dans une logique participative, ce sont les habitants, les associations et les commerçants, éventuellement constitués en comités, qui organiseront dans leur rue des repas, des animations, des spectacles... *« La Ville participera dans la limite du budget prévu, mais aussi en facilitant les choses, en fermant à la circulation certaines rues si besoin, en relayant les informations, etc »*, explique Carole Daire-Chaboy, adjointe déléguée à la vie associative.

Seront bienvenus tous les talents : conteur/se, photographe, maquilleur/se d'un jour, démonstrations sportives, chorale improvisée, projet de rue, évènement culturel... et autant d'autres idées spontanées, simples, récréatives et réalisables.

Chaque projet sera étudié par le comité de coordination (composé d'habitants, d'élus et des services) pour aboutir à une sélection. Un retour sera ensuite fait par les services municipaux.

Un formulaire est disponible sur le site de la ville : reze.fr. **Réponses souhaitées avant le 6 mars 2023.**

Contact presse

Charlotte Seignard | 02 40 84 43 53 - 06 69 55 66 33 | charlotte.seignard@mairie-reze.fr
@VilleReze  - www.reze.fr/presse/